

Participation

Le Programme d'apprentissage par les pairs pour le développement économique (PLP) offre du conseil à travers des opportunités d'échange technique bilatéral ou de transfert de savoir-faire entre les organisations de développement économique de l'UE et des pays MED. Les binômes sont sélectionnés en fonction de leur projet commun, de leur motivation et de leur engagement à capitaliser sur le transfert de savoir-faire.

Ce programme est mis en œuvre par ANIMA Investment Network dans le cadre du projet EBSO MED cofinancé par la Commission européenne.

Les frais de voyage, d'hébergement et de logistique sont pris en charge par les organisateurs. Des frais de participation peuvent s'appliquer aux participants selon le programme choisi.

Contact & candidature

Emmanuel Noutary | emmanuel.noutary@anima.coop

Aurélien Baudoin | aurelien.baudoin@anima.coop

ANIMA Investment Network | Tel. +33 (0)4 9611 67 60

Experts partenaires

Le programme d'apprentissage par les pairs est mis en œuvre en partenariat avec les organisations expertes suivantes :

Agence de l'Oriental (Maroc), **AWEX** (Belgique), **Business France**, **Enterprise Greece**, **IED** (Grèce), **CEI Piemonte** (Italie), **INSME** (Italie), **Promos** (Italie)

Programme d'apprentissage par les pairs pour le développement économique

Jumelages techniques de court terme
entre les organisations de développement
économique

Mise en œuvre par

ANIMA
INVESTMENT NETWORK

dans le cadre de

EBSOMED
ENHANCING BUSINESS SUPPORT ORGANISATIONS

 **Projet
financé par
l'UNION EUROPÉENNE**

P1. Echange de cadres

Objectifs

Le programme d'échanges de cadres vise à faciliter les échanges préliminaires entre deux organisations avant d'amorcer une initiative de coopération (échange d'expériences, projet commun ou transfert technique).

Bénéficiaires

Le programme d'échange bénéficie aux organisations de développement économique des pays du Sud de la Méditerranée.

Description

Le programme offre un support technique d'une valeur maximale de 5.000€ couvrant :

- L'expertise technique de l'organisation hôte
- Les frais de voyage et d'hébergement des bénéficiaires

Processus de candidature

La candidature devra émaner des organisations bénéficiaires. Les formulaires de demande doivent comprendre :

- La motivation pour cet échange
- Les organisations expertes identifiées
- Le suivi envisagé

ANIMA s'assurera de l'adéquation entre les besoins exprimés et la sélection d'une organisation experte appropriée. Une contribution de 500€ est demandée pour couvrir les frais de coordination*.

* Les membres stratégiques « ANIMA Expertise » sont dispensés du droit d'entrée.

P2. Examen par les pairs : diagnostic technique

Objectifs

L'examen par les pairs est un diagnostic technique effectué par une organisation homologue. Il peut couvrir l'organisation générale de l'institution ou l'analyse d'un service ou d'une direction spécifique.

Bénéficiaires

Le programme d'échange bénéficie aux organisations de développement économique des pays du Sud de la Méditerranée.

Description

Le programme offre un support technique d'une valeur maximale de 8.000€ couvrant :

- Les coûts d'expertise technique
- Les frais de déplacement et d'hébergement

Processus de candidature

La candidature devra émaner des organisations bénéficiaires. Les formulaires de demande doivent comprendre :

- La motivation pour cet échange
- Les organisations expertes identifiées
- Le suivi envisagé

ANIMA s'assurera de l'adéquation entre les besoins exprimés et la sélection d'une organisation experte appropriée, suivra la qualité du processus et apportera un soutien au bénéficiaire pour encadrer l'expert tout au long du processus.

Une contribution de 1.000€ est demandée pour couvrir les frais de coordination*.

*Les membres stratégiques « ANIMA Expertise » sont dispensés du droit d'entrée.

P3. Assistance technique par les pairs

Objectifs

L'assistance technique par les pairs apporte un soutien technique fourni, par une organisation homologue. Elle couvre la mise en œuvre d'un nouveau service/organisation/outil au sein de l'organisation bénéficiaire.

Elle peut intervenir en suivi de l'échange de cadres ou de l'examen par les pairs.

Bénéficiaires

Le programme d'échange bénéficie aux organisations de développement économique des pays du Sud de la Méditerranée.

Description

Le programme offre un appui technique d'une valeur maximale de 14.000€ couvrant :

- Les coûts d'expertise technique
- Les frais de déplacement et d'hébergement

Processus de candidature

La candidature devra émaner des organisations bénéficiaires. Les formulaires de demande doivent comprendre :

- La motivation pour cet échange
- Les organisations expertes identifiées
- L'engagement de mettre en œuvre un changement durable au sein de l'organisation à titre de suivi

ANIMA s'assurera de l'adéquation entre les besoins exprimés et la sélection d'une organisation experte appropriée, suivra la qualité du processus et apportera un soutien au bénéficiaire pour encadrer l'expert tout au long du processus.

Une contribution de 1.500€ est demandée pour couvrir les frais de coordination*.

*Les membres stratégiques « ANIMA Expertise » sont dispensés du droit d'entrée.